

Rapport d'analyse AppEco sur les soins à domicile

Analyse comparative et optimisation des services de soins à domicile (SAD) en fonction des différents types de prestataires

Pour un modèle plus performant et humain : une étude souligne le rôle essentiel des entreprises de soins à domicile

Faits saillants

- Aujourd'hui, seuls 10 % des besoins en soins à domicile des Québécois vivant à domicile ou en résidence pour aînés sont comblés. D'ici 2040, la demande pour les soins à domicile **augmentera de 69 %**.
- Renforcer les partenariats avec les prestataires externes (entreprises de soins à domicile et ÉESAD), tout en limitant le recours à la main-d'œuvre indépendante, pourrait générer des économies substantielles pour le gouvernement, pouvant atteindre **182 millions de dollars** dès aujourd'hui.
- Ces économies pourraient être réinvesties immédiatement pour offrir **2,2 millions d'heures-soins de plus**, ce qui permettrait d'accompagner 14 000 Québécois supplémentaires dès maintenant.
- Près de **100 % du temps rémunéré** des employés des entreprises de soins à domicile et les EESAD est dédié directement aux soins, contre seulement **56,2 %** pour le réseau public et les agences de placement privées.
- Leur coût par heure-soins est aussi nettement plus bas : **38,25 \$** par rapport à **81,02 \$** dans le réseau public et **92,29 \$** pour la main-d'œuvre indépendante (MOI).
- Le rapport insiste sur l'importance de reconnaître les entreprises privées et les EESAD comme des partenaires essentiels pour atteindre les objectifs de maintien à domicile du gouvernement.

[Consultez l'étude économique d'AppEco](#)